

M1 Master Santé Publique

Informations sur rédaction du mémoire

Le mémoire doit présenter de façon synthétique le travail réalisé au cours du stage.

Pour un travail de recherche, la structure classique d'un mémoire comprend :

- Une partie « Introduction » présentant l'état actuel des connaissances sur le sujet et l'objectif du travail,
- Une partie « Matériel et Méthodes » présentant la méthodologie utilisée,
- Une partie « Résultats » présentant les résultats du travail,
- Une partie « Discussion » et « Conclusion » et les « Références bibliographiques ».

1/ Le document ne doit pas dépasser une vingtaine de pages, **bibliographie incluse**.

2/ Utiliser la police de caractères en 12 avec un interligne de 1,5

3/ Il peut y avoir éventuellement des annexes en plus des 20 pages.